



La lettre du village de Saint-Gibrien n°8 / janvier 2021

Fête du village 8 mai 2021

La fête du village aura lieu le 8 mai si la situation sanitaire le permet. Un travail conjoint entre les associations et l'équipe municipale a permis d'élaborer le programme prévisionnel suivant :

9h30 : commémoration du 8 mai 1945

9h50 : lâcher de pigeons

10h00 : marche « la trotte », 6 km ouverts à tous

12h00 : repas type « fête des voisins » dans la cour communale

14h00 : début des ateliers ludiques

17h00 : fin des ateliers

17h30 : verre de l'amitié dans la cour communale

En parallèle, une exposition de peinture se tiendra dans l'église.

Nous recherchons des bénévoles pour participer à l'organisation et tenir certains ateliers.

Si vous êtes intéressé(e) : commune.saintgibrien@wanadoo.fr

Demande préalable de travaux

Une **déclaration préalable de travaux** est obligatoire pour :

- Tous **travaux de construction d'agrandissement, d'extension, de surélévation, d'aménagement de combles** avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol **inférieure à 40 m²**,
- L'aménagement extérieur d'**annexes ou abris** avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol **inférieure à 20 m²**. On parle d'annexes ou abris lorsque votre projet est un carport, abri de jardin, dépendance, garage, kiosque, pergola, etc,
- Construction ou modification d'une clôture,
- L'installation de **portails**,
- La **modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment** type rénovation de façade, de toiture, changement de menuiseries, etc,
- La **construction d'une piscine** dont le bassin a une superficie **inférieure à 100 m²**.

Informations diverses

Ouverture mairie :

Lundi, jeudi, vendredi : 10h-12h/14h-16h

Mardi : 10h-12h / 14h-18h

Pour nous joindre :

Site internet : <https://saint-gibrien.fr>

Facebook : Mairie de Saint-Gibrien

Tél mairie : 03 26 70 53 22

Tél maire : 06 16 39 14 33

Il est demandé à chaque administré de ne pas laisser les poubelles sur la voie publique mais de les rentrer lorsque les éboueurs de la communauté d'agglomération sont passés.



Vitesse RD 3

Après le relevé et l'analyse des données des radars pédagogiques sur la RD3 à Saint-Gibrien, en dissociant avant et après l'installation des balises et le rétrécissement de la chaussée à 6 mètres, il est constaté que 18% des automobilistes (moyenne de 7000 véhicules par jour) ont réduit leur vitesse dans la traversée du village. Si ce résultat est encourageant, il doit être optimisé. Un courrier a été adressé au président du département pour demander des aménagements dans le sens Epernay/Saint-Gibrien, à hauteur du carrefour RD3/Route de Villers-le-Château et de l'entrée du village.



La campagne de vaccination anti-Covid a commencé pour les personnes de plus de 75 ans habitant dans l'Agglomération de Châlons-en-Champagne et la Communauté de communes de la Moivre à la Coole, volontaires et résidents à domicile. Avec la Ville et l'Agglomération, c'est facile de prendre rendez-vous ! Attention, deux rendez-vous sont nécessaires car il faut deux injections.



OÙ ?

Au Centre de vaccination de la Maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Martin-sur-le-Pré, 16 ter Route de Louvois



COMMENT PRENDRE RDV ?

Une plateforme a été créée et intégrée à celle de Doctolib. Vous pouvez prendre rendez-vous rapidement : www.doctolib.fr



DES DIFFICULTÉS ?

Si vous rencontrez des difficultés pour prendre rendez-vous, aucun souci, des opérateurs sont là pour répondre à vos besoins :

03 26 69 38 16



Vous connaissez des personnes de 75 ans et plus n'ayant pas accès à internet et / ou ne disposant pas d'ordinateur ? Transmettez-leur ce numéro **03 26 69 38 16**

Virades de l'espoir

Les journées du patrimoine de septembre 2020 ont rencontré un franc succès avec 230 visiteurs. Cette année la commune s'oriente vers la participation (organisation d'épreuves sportives et de loisirs ouvertes à tous) aux virades de l'espoir, lutte contre la mucoviscidose le 26 septembre 2021. Les premiers contacts ont été pris avec le représentant du département. Il est aussi envisagé pour cette journée une exposition de photos, cartes postales, documents relatifs à notre village.

Historique du barrage de Saint-Gibrien

Rôle du barrage : maintenir le niveau de la traversée de la ville de Châlons-en-Champagne et une meilleure alimentation du canal latéral.

1967 : prise de la délibération autorisant la création d'un plan d'eau dans le lit de la Marne à l'aval de la ville

1970 : le district de Châlons-sur-Marne passe une convention avec la SEDMA qui confie l'étude pour l'équipement d'une zone d'aménagement située entre le canal latéral et la Marne.

1971: l'acquisition du barrage a été déclarée d'utilité publique par arrêté préfectoral.

1973: ordonnance d'expropriation pour la construction du barrage.

Le barrage est construit en dehors du lit de la Marne et est alimenté par un chenal artificiel : 800 mètres de méandres ont été coupés pour cette réalisation. Cet ouvrage a fonctionné 3 fois puis les riverains du quartier de Madagascar se sont plaints et le barrage connaît d'importants problèmes techniques. Il a été abaissé et jamais relevé.

Travaux barrage

La 1^{ère} phase de la destination finale de la route du barrage a été réalisée avec sa piétonisation. La 2^{ème} phase sera réalisée par la CAC (propriétaire du barrage) au 1^{er} semestre 2021 :

- Démolition du cabanon,
- Dépollution et purge du réseau,
- Démolition de la dalle béton qui coiffe le massif pour mise à niveau,
- Dépose du candélabre,
- Démontage du vérin,
- Pose d'un garde-corps réglementaire,
- Enlèvement de la clôture.

Distributeur de pains



Un distributeur de baguettes va être installé sur le parking de la mairie le lundi 1^{er} mars 2021. Il sera mis en place par l'entreprise MAJOLET Frères, propriétaire de 4 boulangeries à Châlons-en-Champagne et Saint-Memmie. Ce distributeur sera approvisionné, 7J/7, 24h/24, trois fois par jour du lundi au samedi, une fois le dimanche.



Un grand merci à l'habitant de Saint-Gibrien qui a offert un cèdre bleu, en motte, à la commune qui sera planté dans le parc. Cet arbre servira de support pour le sapin de Noël pour les années à venir.

Suite à l'enquête auprès des habitants et la réunion publique du 10 octobre, la sécurisation de l'axe route de Fagnières (RD87), carrefour centre du village, rue du stade est à l'étude au titre des investissements en 2021. Ce dispositif permettra de réduire la vitesse et de sécuriser l'arrêt de bus. Les STOP, carrefour Grande Rue, RD87, rue du Stade seront supprimés et la priorité à droite s'appliquera. Il en sera de même, à terme, pour le STOP de la rue du Château d'Eau. Des bordures seront mises en place devant les balises actuellement sur la RD3.

Prévision d'aménagement sécurité routière en 2021

